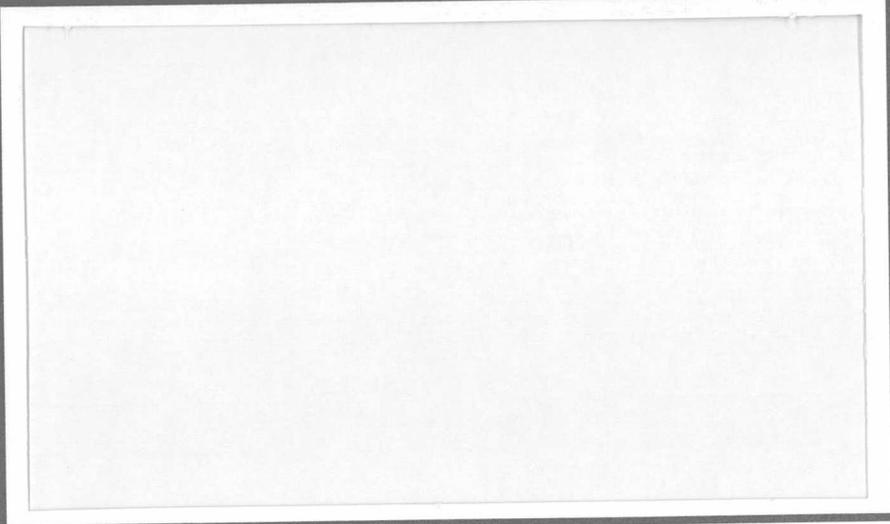


Sou2004-1599

(F)

*Centre de recherche
pour l'étude
et l'observation
des conditions
de vie*



Sou2004-1599

(1)

142, rue du Chevaleret

75013 PARIS

Tél. 01 40 77 85 00

Fax 01 40 77 85 09

**CREDOC – DIRECTION
IMPORTANT**

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du centre.

**NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS LE
DIFFUSER**

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE



La situation des populations migrantes originaires de l'océan Indien

Synthèse

CREDOC. Département Evaluation des Politiques publiques

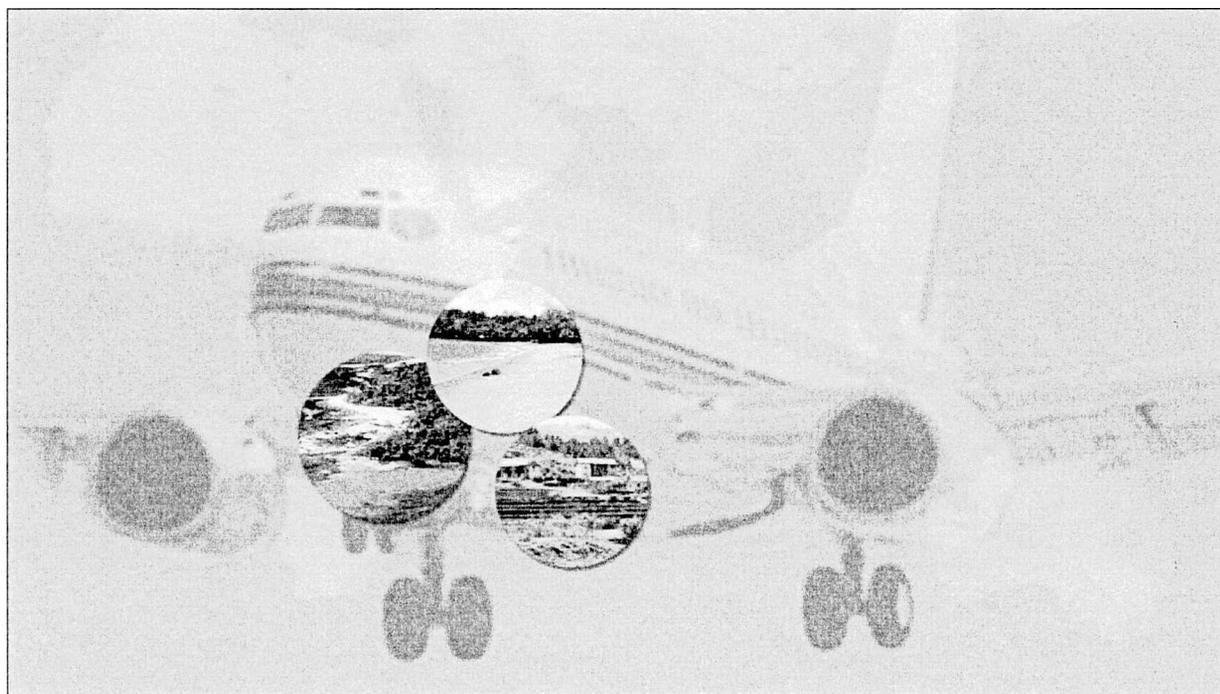
ODR. Observatoire du Département de la Réunion

Décembre 2004



La situation des populations migrantes originaires de l'océan Indien

Synthèse



Observatoire du Développement de la Réunion
39 boulevard Lacaussade BP 722 • 97474 Saint-Denis Cedex
Tél : 0262 90 96 96 • Fax : 0262 90 96 99
e-mail : odr@odr.net
Visitez notre site www.odr.net

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie
142 rue du Chevaleret • 75013 Paris
Tél : 01 40 77 85 80 • Fax : 01 40 77 85 33
e-mail : maresca@credoc.asso.fr
Visitez notre site www.credoc.fr

Dans le territoire national, l'île de la Réunion est souvent présentée comme un modèle de mélange multiculturel, à la fois multireligieux et multi-ethnique, fonctionnant sans heurts.

L'impression d'harmonie ne veut pourtant pas dire que tous les groupes fonctionnent en interaction permanente ou s'intègrent toujours avec facilité, notamment les nouveaux venus.

La Réunion reçoit un flux migratoire de populations venant de territoires parmi les moins avancés de l'océan Indien, avec pour partie un déplacement de populations de nationalité française. Les Mahorais, Comoriens et Malgaches peuvent être attirés par le différentiel de prospérité et par les systèmes d'éducation, de santé et d'aides sociales qu'offre la Réunion.

Ces migrants de l'océan Indien ne sont pas toujours accueillis favorablement par la société réunionnaise principalement dans sa composante la plus défavorisée qui peut entrer en compétition avec les nouveaux venus dans les échelles d'urgence de l'intervention sociale.

Dans une île où les questions de l'emploi et du logement restent très difficiles pour de nombreux Réunionnais, l'arrivée de familles pouvant prétendre au logement social et à la recherche active d'emploi est ressentie comme perturbatrice.

Un processus de stigmatisation s'est installé, qui s'exprime par divers signes de rejet (l'agressivité, les graffitis, ...) et de

relégation. Le plus visible est le regroupement dans de véritables bidonvilles et dans les poches les plus dégradées et insalubres de l'habitat ancien.

En 1999, les individus nés dans les trois principaux territoires de l'océan indien pourvoyeurs de migrants (Madagascar, Mayotte, Comores), représentaient 2,7 % de la population réunionnaise. Parmi les allocataires de la CAF, leur part atteignait 4 % en 1999. Cette population reste donc numériquement très modeste : en 2003, 3,3 % à 4 % de la population réunionnaise (proportion estimée) et 4,7 % de l'ensemble des allocataires CAF.

Pourtant, les difficultés d'intégration de cette population paraissent à certains être allées en s'accroissant ces dernières années. Tant les responsables du logement social, que les travailleurs sociaux, les enseignants, ou encore les policiers, font état de leur impuissance à apporter des réponses adaptées à ces populations qui ont des comportements culturels différents, dont la logique de vie est encore trop peu connue par tous ces intervenants.

Dans ce contexte, la Préfecture et le Conseil Général ont souhaité disposer d'une étude d'envergure permettant d'apporter un état des lieux représentatif des conditions de vie des ménages originaires de Mayotte, des Comores et de Madagascar, venus s'installer à la Réunion. Le travail co-produit par l'ODR et le CREDOC, a permis de réaliser une enquête sur l'ensemble du territoire de la Réunion auprès de 1 000 ménages mahorais, comoriens et malgaches.

Cette enquête s'est donnée pour objectif d'établir un portrait aussi fidèle que possible des caractéristiques des ménages migrants, de leurs motivations et de leur dynamique de migration, de leurs conditions de vie actuelle et du vécu de leur intégration dans la société réunionnaise. Les entretiens réalisés en juillet 2004, par une trentaine d'enquêteurs capables d'aborder les migrants dans leur langue, apportent de nombreux éléments d'information sur les structures familiales, les conditions de vie avant la migration, le parcours résidentiel à la Réunion, les ressources financières, la maîtrise du français, la scolarisation des enfants, les difficultés ressenties pour s'intégrer, les liens maintenus avec le territoire d'origine, les projets d'avenir.

La richesse de l'information recueillie devrait aider à préciser les priorités concernant les aides à apporter à ces populations, en matière de logement, de maîtrise du français, de formation professionnelle. Elle devrait également contribuer à mieux comprendre les aspirations à l'intégration de ces nouveaux venus.

Pour autant, cette enquête ne livre pas toutes les réponses dont les pouvoirs publics auront besoin pour adapter les systèmes d'aides aux familles de migrants réellement démunies. Il reste difficile de décrire certaines trajectoires de migrations et, en particulier, les itinéraires entre les Comores, Mayotte, la Réunion, voire l'Hexagone. Il reste également difficile de préciser complètement les contours des ménages et des solidarités familiales, et les va-et-vient entre les différents territoires de l'océan Indien fonctionnant aujourd'hui dans l'orbite de la Réunion.

A. Une population très minoritaire mais dont le flux d'arrivée est continu depuis 1990

Les sources de l'INSEE (recensement de la population de 1999) et de la CAF (nombre d'allocataires et de personnes ayant droit en 1999 et 2003) sont les seules données disponibles pour esquisser la progression du nombre des originaires de l'océan indien. Ce cadrage statistique aide à reconsidérer certaines idées reçues.

Tout d'abord, dans les populations originaires de l'océan indien, les plus nombreux ne sont pas les natifs de Mayotte (34,5 %), mais les natifs de Madagascar (57 %). Quant aux Comoriens, ils sont très minoritaires (8,5 %). Autre point important, l'enquête CREDOC-ODR indique que les Malgaches, comme les Mahorais, sont nombreux à être arrivés dans les cinq dernières années (de l'ordre de 45 % pour ces deux groupes). A l'inverse, la majorité des Comoriens présents à la Réunion, sont arrivés il y a plus de 10 ans (65 % d'entre eux).

L'ancienneté de la présence des Comoriens à la Réunion explique, en particulier, qu'il soient près de deux fois plus nombreux dans le logement social (65 % d'entre eux) que les Malgaches et les Mahorais (39 % et 33 % respectivement selon la CAF en 2003).

L'insuffisance des sources rend difficile l'estimation du flux des migrants de l'océan Indien

Les natifs de Mayotte étaient 1434 au recensement de 1990, 6 056 en 1999, soit un rythme moyen de progression de 17,4 % par an au cours de la décennie 90. En se fondant sur les données de la CAF, leur nombre en 2003 est estimé entre 8 600 et 12 400 selon les modes de calcul adoptés pour établir les projections. L'estimation basse conduit à un flux entre 1999 et 2003 diminué de moitié (9,2 % de progression en moyenne par an). En revanche, l'estimation haute correspond à un flux de nouveaux arrivants inchangé (18,6 % de progression en moyenne par an).

Pour les trois principales origines de l'océan Indien, l'estimation basse est de 25 092 migrants. Elle se décompose en 14 300 Malgaches, 8 646 Mahorais et 2 146 Comoriens. Si l'on retient ces chiffres, le taux de progression annuel moyen des Malgaches entre 1999 et 2003 a été de 7,4%, et seulement de 1,7% pour les Comoriens.

L'estimation haute est de 31 000 migrants, dont 15 400 Malgaches, 12 400 Mahorais et 3 300 Comoriens. L'écart entre l'effectif de 1999 (18 784 migrants selon le recensement) et cette estimation est plus conforme à la structure donnée par l'échantillon de l'enquête CREDOC-ODR : en effet, 41% des migrants de l'échantillon ont déclarés être installés à la Réunion depuis moins de 5 ans.

Ces migrants se sont établis dans toutes les communes de l'île. Toutefois, depuis les années 90, les groupes numériquement importants se trouvent, dans l'ordre, sur les territoires de Saint-Denis, du Port, de Saint-André, de Saint-Paul et de Saint-Pierre (plus de 80 % dans ces cinq communes, en 1999).

B. Les migrants sont majoritairement des jeunes adultes ayant des enfants

Quand ils quittent leur territoire d'origine pour s'installer à la Réunion, les migrants de l'océan Indien sont le plus souvent jeunes, mais ils ne sont plus en âge d'être scolarisés : 41 % ont entre 20 et 29 ans, 27 % entre 30 et 39 ans. Seuls 13,6 % ont moins de 20 ans à leur arrivée. La répartition des âges, au moment de la migration, est sensiblement la même pour les trois origines.

Les ménages mahorais ont des enfants dans 95 % des cas, les Comoriens et les Malgaches dans 78 % et 76 % des cas respectivement. Parmi ces derniers, la moitié des ménages sont des couples avec enfants (56 % et 51 % respectivement). En revanche, la moitié des foyers mahorais sont monoparentaux, des femmes seules ayant des enfants (52 %).

Les familles monoparentales sont bien une spécificité des migrants venant de Mayotte : 52 % d'entre eux sont dans ce cas, alors qu'on ne compte que 13 % de familles monoparentales à Mayotte et 18 % à la Réunion (en 1999). On peut donc penser que la migration est dans ce cas liée à des séparations de couple.

Pour les trois origines, les hommes et les femmes vivant seuls à la Réunion sont très minoritaires (6 % et 4 % respectivement).

Les enfants des migrants sont nombreux (65 % des ménages ont au moins 3 enfants) et dans près des deux tiers des cas au moins un enfant est né à la Réunion. Les enfants présents dans les foyers ne sont pas toujours ceux des parents. Bien que 92 % des personnes interrogées aient des enfants, 70 % seulement vivent avec eux. Et 13 % des personnes ont à charge des enfants dont les

parents ne sont pas présents (cette proportion est de 19 % pour les Mahorais, 10 % pour les Comoriens, 6 % pour les Malgaches).

Manifestement, la mobilité migratoire de ces populations est le résultat de situations matrimoniales complexes que l'enquête ne peut pleinement élucider. Quand elles sont arrivées à la Réunion, les personnes interrogées ont été s'installer chez leur conjoint (14 %) ou dans leur famille (56 %). Rares sont celles qui ont été hébergées chez des amis ou des membres de la communauté (19 %).

Quand il y a des enfants, leur arrivée ne se fait pas nécessairement en même temps que leurs parents (42 % des cas). Pour les Mahorais, en particulier, la venue des enfants est souvent étalée dans le temps (41 % des cas).

C. La migration est justifiée par l'espoir de ressources plus élevées, mais aussi de meilleurs chances de scolarisation pour les enfants

La pauvreté et l'espoir de bénéficier d'aides sociales plus importantes que dans le territoire d'origine est la raison la plus souvent mise en avant pour expliquer la migration (45 % des cas). Les Mahorais sont plus souvent dans ce cas (57 % contre 33 % pour les autres origines).

La seconde raison avancée, pratiquement à égalité avec la première, est le souci de la scolarisation des enfants, la Réunion offrant dans ce domaine des conditions beaucoup plus favorables (évoqué dans 44 % des cas). Là encore, les Mahorais sont les plus concernés (62 %, contre 30 % pour les Malgaches et 20 % pour les Comoriens), cette motivation ayant un rapport direct avec le nombre

d'enfants (motif cité par 74 % de ceux qui ont au moins 5 enfants).

Ces deux premières raisons, largement dominantes, sont plus fréquemment avancées par les migrants récents. Le flux migratoire actuel entre Mayotte et la Réunion est d'abord la conséquence du différentiel existant dans le niveau des aides publiques entre ces deux territoires français de l'océan Indien.

La troisième motivation, qu'il faut rapprocher de la première, est le manque d'emplois dans le territoire d'origine et l'espoir d'en trouver plus facilement à la Réunion. Les Mahorais sont, là encore, les plus nombreux à en parler (32 %, contre 24 % pour les Comoriens et 13 % pour les Malgaches). Toutefois, si cette raison n'est pas mise au premier rang, c'est que les migrants savent que l'économie réunionnaise est faiblement pourvoyeuse d'emplois qui leur soient accessibles.

Dans les justifications de la migration, Malgaches et Comoriens se différencient surtout par l'importance qu'ils donnent aux motifs de regroupement familial (19 %), ainsi qu'à la venue pour une poursuite d'étude ou de formation, ou parce qu'ils ont trouvé un emploi (19 %).

Ce type de raison a été plus souvent mis en avant par les migrants arrivés il y a plus de dix ans. On peut ainsi faire l'hypothèse d'une mutation du processus migratoire au début des années 90. Auparavant, les migrations étaient plus souvent le fait d'individus ayant des chances de poursuivre des études ou de trouver un emploi à la Réunion. Depuis, les migrations sont principalement le fait de ceux qui sont attirés par les avantages sociaux (minima sociaux, couverture maladie, scolarisation gratuite) et les structures d'éducation et de santé.

La migration pour raison professionnelle (emploi ou formation) est aujourd'hui l'exception : elle ne concerne que 8 % des personnes interrogées (4 % seulement pour les Mahorais).

D. Le caractère inter-territorial du réseau familial

Quels que soient les motifs avancés, la migration se produit le plus souvent parce qu'un réseau familial ou clanique permet un point de chute à l'arrivée à la Réunion : 73 % des migrants ont déjà de la famille installée à la Réunion et, dans ce cas, cette famille assure le premier logement (dans 95 % des cas).

La circulation dans le groupe familial, pris au sens large, est un processus central pour les trois communautés. Ils sont d'ailleurs aussi nombreux (76 %) à avoir des proches (famille, amis) installés dans l'Hexagone : c'est dire que les migrants sont issus de milieux qui ont une forte culture de la mobilité.

Les liens familiaux sont également maintenus avec le territoire d'origine. Dans plus de la moitié des cas, Comoriens et Malgaches font régulièrement des envois d'argent à leurs parents restés au pays (60 % et 54 % respectivement). Les Mahorais sont seulement 29 % dans ce cas, ce qui peut avoir un rapport avec des migrations provoquées par des ruptures matrimoniales (cf. le grand nombre de ménages monoparentaux).

Sur ces aspects, l'enquête établit un certain nombre de constats importants mais elle ne peut rendre totalement compte des mécanismes des échanges familiaux. Ainsi, les Mahorais sont les plus nombreux à conserver dans la localité d'origine un logement dont ils

sont propriétaires (73 % d'entre eux, contre 65 % des Comoriens et 33 % seulement des Malgaches). Enfin, si la majorité des migrants est déjà retournée dans le territoire d'origine (76 %), un tiers seulement l'a fait plus de deux fois.

E. La complexité des origines et des liens entre communautés

Il faut souligner, à ce stade, la complexité des appartenances communautaires. Dans cette enquête, la caractérisation des personnes a été établie à partir du lieu de naissance. On appelle Mahorais des «*natifs de Mayotte*» (idem pour Comoriens et Malgaches). Cette définition recoupe étroitement les langues maternelles : plus de 99 % des «*natifs de Mayotte*» parlent le mahorais, 95 % des natifs des Comores, le comorien, 92 % des natifs de Madagascar, le malgache.

En revanche, la nationalité et les unions matrimoniales complexifient les situations. Les Mahorais sont tous de nationalité française et, avant de s'installer à la Réunion, 98 % d'entre eux n'ont vécu qu'à Mayotte. Néanmoins, 24 % sont mariés à des Comoriens et 8 % à des Malgaches (68 % à des Mahorais).

Les Comoriens ont la nationalité comorienne dans 38 % des cas, 45 % sont de nationalité française par acquisition, 19 % par la naissance. Dans 29 % des cas leur conjoint est Mahorais, dans 6 % des cas il est Malgache, dans 6 % Réunionnais (et dans 58 % des cas, Comorien). Les Comoriens sont aussi les plus nombreux à avoir séjourné ailleurs que dans leur territoire de naissance avant leur installation à la Réunion (13 % à Mayotte, 11 % à Madagascar).

Enfin, beaucoup de Malgaches ont la double nationalité : 63 % ont la nationalité malgache, 48 % la nationalité française par la naissance et 28 % par acquisition. Quant à leur conjoint, il est le plus souvent Malgache (68 % des cas), mais aussi Réunionnais (13 %).

F. Mahorais et Comoriens ont un faible bagage de compétences scolaires et professionnelles

La plupart des Mahorais et Comoriens a été très peu scolarisée : 43 % n'ont jamais été à l'école et 33 % n'ont suivi qu'un cycle primaire. Comparativement, les Malgaches ont un bagage scolaire nettement supérieur : seuls 4 % n'ont jamais été à l'école et 45 % ont été au lycée et même au-delà.

Ces différences de niveaux de scolarisation vont de pair avec l'expérience professionnelle. Avant d'arriver à la Réunion, 50 % des Malgaches avaient un travail et 19 % suivaient des études. Parmi les Mahorais et Comoriens, seule une minorité travaillait (17 % et 28 % respectivement).

La maîtrise du français est un autre obstacle source importante d'inégalités entre les migrants : 70 % des Malgaches déclarent le comprendre et le parler facilement, contre 41 % des Comoriens et 32 % des Mahorais. La capacité à s'exprimer en français influe manifestement sur l'employabilité et l'intégration des migrants.

G. Les chances de travailler à la Réunion ne dépendent pas que du bagage initial des migrants

En effet, les chances d'avoir déjà travaillé depuis l'installation à la Réunion ne dépendent pas que des compétences déjà acquises : le sexe et l'âge de la personne ainsi que l'ancienneté de la présence à la Réunion sont déterminants.

Une minorité de Mahorais a déjà travaillé (11,5 %), sachant que 83 % des personnes ayant répondu à l'enquête sont des femmes. A l'opposé, les Comoriens, dont 47 % des répondants sont des hommes, sont 58 % à avoir déjà travaillé. Les Malgaches sont dans une situation intermédiaire (42 % ont déjà travaillé).

Ces proportions sont vérifiées par les ressources des ménages : la part des ménages qui ont des revenus tirés du travail (salaires déclarés, activités non déclarées, allocations de chômage) est du même ordre de grandeur (9 % pour les Mahorais, 58 % pour les Comoriens, 44 % pour les Malgaches).

Au regard des compétences scolaires et de l'expérience professionnelle acquises dans le territoire d'origine, les Comoriens s'en sortent beaucoup mieux que les Malgaches. Ceci s'explique essentiellement par l'ancienneté de la présence à la Réunion : parmi l'ensemble des migrants, 59 % de ceux qui sont présents depuis plus de 10 ans ont déjà travaillé, contre 13 % de ceux qui sont arrivés il y a moins de 5 ans et 25 % de ceux qui sont à la Réunion depuis 5 à 10 ans.

On peut penser que les chances pour les migrants de trouver un emploi étaient plus favorables avant les années 90, quand ils étaient encore très peu nombreux. Autre hypothèse, le temps ayant exercé son œuvre intégratrice, trouver un emploi devient moins compliqué.

H. La précarité économique des ménages

Les revenus du travail n'étant pas la principale source de revenus des migrants, la majorité des ménages interrogés vit grâce aux allocations familiales (76 % sont concernés) et aux minima sociaux (63 % perçoivent le RMI ou le RSO). Et 98 % bénéficient de la couverture maladie universelle.

Les familles mahoraises, plus souvent monoparentales, sont les plus dépendantes de ces ressources (93 % reçoivent des allocations familiales, 72 % le RMI ou le RSO).

Si l'on prend en compte également les retraites, la part des Comoriens et des Malgaches percevant des minima sociaux est respectivement de 59 % et de 60 %.

Les migrants interrogés bénéficient rarement d'aides de la part de personnes extérieures au ménage (11 %) et ont peu recours à l'emprunt (18 %). Ces aides proviennent, dans la moitié des cas, de personnes résidant à la Réunion. Mais il s'agit rarement d'associations communautaires ou d'organismes d'entraide (1,5 % seulement des personnes interrogées l'ont évoqué).

Les migrants font, en revanche, des économies dans 50 % des cas. Ils envoient de l'argent dans leur territoire d'origine (43 % d'entre eux) et une minorité participe à des

tirelires collectives (12 % de ceux qui sont arrivés depuis moins de 10 ans, 20 % de ceux qui sont à la Réunion depuis plus de 10 ans). Ce sont les Comoriens qui ont le plus recours à ce mécanisme d'entraide (27 % d'entre eux).

I. La moitié des migrants habitent un logement plutôt en mauvais état, 25 % occupent un logement social

La précarité économique dans laquelle se trouve la grande majorité des migrants se répercute sur leurs conditions de logement. Peu sont propriétaires (6 %), ou hébergés à titre gratuit (6 %) : les autres sont locataires (84 %) ou paient un loyer sans être occupant en titre (3 %).

On compte autant de résidents en immeuble collectif (38 %) qu'en maison : pour ces dernières, 20 % sont des maisons individuelles, 19 % des maisons partagées par plusieurs ménages. A ceux-là, s'ajoutent 22 % de migrants habitant une construction précaire et 1 % résidant en foyer ou pension.

Selon l'appréciation des enquêteurs, 21 % des logements sont en très mauvais état et 29 % plutôt en mauvais état. Au moins la moitié des personnes interrogées rencontre des problèmes dans son logement actuel (60 % de celles arrivées depuis moins de 10 ans, 45 % des autres) : dans 28 % des cas, il s'agit de logement en très mauvais état, 9 % étant des logements déclarés insalubres ; dans 24 % des cas, sont évoqués des difficultés avec le propriétaire ou des loyers jugés excessifs ; dans 20 % des cas, des problèmes de sur-occupation et des conflits entre cohabitants ; dans 24 % des cas, des problèmes de voisinage ou d'insécurité.

Environ 25 % des migrants ont accédé à un logement social, plus souvent les Comoriens (46 %) en lien avec leur ancienneté de présence. Les familles mahoraises, qui sont les plus nombreuses à être en situation de précarité, sont 13 % à bénéficier d'un logement social. Ce sont de loin les plus nombreuses à occuper les logements que les enquêteurs ont jugés être en très mauvais état.

La taille et l'équipement des logements révèlent des conditions d'habitat nettement moins favorables que pour la moyenne des Réunionnais. Le nombre moyen de pièces est de 2,9 (66 % des logements ont 3 pièces au maximum) contre 3,9 pour l'ensemble de la Réunion ; le nombre moyen de personnes par pièce atteint 2,1 contre 0,9 dans l'ensemble des logements.

Si l'eau courante et l'électricité existent dans au moins 96 % des logements des migrants, une minorité seulement dispose de l'eau chaude (50 % des Malgaches, 23 % des Comoriens, 8 % des Mahorais), alors que 63 % des logements bénéficient de cet équipement en moyenne. Dans 20 % des logements des migrants, il n'existe pas de WC intérieur, dans 19 % pas de salle d'eau, dans 31 % des cas pas de pièce réservée à la cuisine.

J. Une forte aspiration à de meilleures conditions de logement

Très logiquement, 78 % des ménages souhaiteraient changer de logement, notamment ceux qui sont arrivés récemment (87 % pour ceux présents depuis moins de 5 ans).

Parmi les difficultés rencontrées à l'arrivée à la Réunion, le logement est le premier souci auquel se sont heurtés les migrants (cité par

69 % d'entre eux), avant les difficultés financières (évoquées par 52 %).

L'attente de ceux qui aspirent à déménager n'est pas le rêve de la maison individuelle privée chère à la majorité des Français (6 % seulement l'évoquent), mais l'accès au logement social : 61 % souhaiteraient un appartement et 30 % une maison dans l'habitat social.

K. Les difficultés de logement à l'arrivée à la Réunion

Saint-Denis étant le point d'entrée à la Réunion, 41 % des migrants y trouvent leur premier logement. Même s'ils sont nombreux à changer ensuite de commune de résidence, le territoire de Saint-Denis hébergerait de l'ordre de 40 % des ménages venus de l'océan Indien.

Quand ils sont arrivés à la Réunion, 34 % des migrants ont eu à s'installer dans une construction précaire (plus de 40 % pour les Mahorais et les Comoriens). Au moins la moitié estime que ce premier logement était plutôt en mauvais ou en très mauvais état (62 % des Mahorais, 56 % des Comoriens, mais seulement 34 % des Malgaches). Dans 28 % de cas, ils ont eu à se plaindre du très mauvais état du logement voire de son insalubrité, dans 26 % des cas, de la sur-occupation.

Contrairement à une idée reçue, ces migrants n'étaient pas habitués dans leur territoire d'origine à un habitat précaire : 68 % résidaient dans une maison individuelle ; 13 % dans une construction traditionnelle ou une maison partagée ; 15 % dans une construction précaire.

En moyenne, les personnes interrogées ont connu 3 résidences différentes depuis leur arrivée à la Réunion. Les nouveaux venus changent assez rapidement : près de la moitié reste moins de six mois dans le premier logement.

L. Le besoin d'alphabétisation des adultes

On a déjà souligné que moins de la moitié des personnes interrogées comprenaient bien le français. Sa lecture et son écriture sont bien maîtrisées par 71 % des Malgaches, mais seulement 32 % des Mahorais et Comoriens. Et ces migrants ne sont pas davantage avec le créole (27 % le comprennent).

La diffusion du français passe principalement par les enfants qui sont scolarisés : dans 70 % des ménages de migrants, un ou plusieurs enfants parle bien le français.

Pour les adultes, 40 % des personnes interrogées déclarent ne pas pouvoir se débrouiller seules pour lire ou remplir des papiers. C'est dire qu'un programme d'alphabétisation et d'apprentissage du français, serait indispensable, en particulier pour les Mahorais et les Comoriens.

M. Des difficultés scolaires plus fréquentes dans les familles originaires de Mayotte

La scolarisation des enfants des migrants se passe normalement dans la grande majorité des cas. Néanmoins 18 % des Mahorais, 7 % des Comoriens, 6 % des Malgaches ont rencontré des difficultés pour inscrire des enfants à l'école.

Selon les déclarations recueillies, certains enfants de ces migrants n'ont pas été scolarisés : soit faute de place (dans 4 % des familles ayant des enfants à scolariser), soit en raison d'un handicap (2 %), soit en raison de problème de maîtrise du français (1 %). Par ailleurs, dans 4 % des familles ayant des enfants d'âge scolaire, on rencontre des ruptures de scolarité (échec scolaire ou exclusion).

La part des familles qui déclarent avoir des enfants en difficulté à l'école est relativement faible chez les Malgaches (10 %) et les Comoriens (16 %), plus importante chez les Mahorais (28 %). En comparaison, la part des familles dont un enfant, ou plusieurs, bénéficie d'un soutien scolaire paraît nettement en deçà des besoins dans le cas des Mahorais (17 % de familles venues de Mayotte ont des enfants en soutien scolaire ou en rattrapage de français, 14 % des familles comoriennes, 8 % des familles malgaches).

La socialisation des enfants par le biais des centres de loisir ne concerne qu'une minorité (dans 4 % des familles concernées des enfants y vont régulièrement, dans 14 % ils y vont quelquefois).

En revanche, l'éducation religieuse dans les écoles coraniques est très majoritairement pratiquée par les familles comoriennes et mahoraises (83 %). Les Malgaches sont peu concernés (18 %).

N. L'installation à la Réunion, une épreuve difficile

En dépit d'un accueil qui se fait le plus souvent dans un réseau familial, l'installation à la Réunion est pour la grande majorité des migrants, un moment difficile (pour 48 %

d'entre eux), voire très difficile (pour 22 %). Il est plus fréquemment ressenti comme une épreuve par les Mahorais (pour 80 % d'entre eux, contre 60 % pour les autres migrants), vraisemblablement en raison du nombre de femmes qui sont seules avec des enfants.

L'accroissement, au fil du temps, des communautés présentes à la Réunion ne paraît pas être source de facilité pour les nouveaux venus. Plus ils sont arrivés récemment, plus les migrants disent que l'installation est difficile.

Pour faciliter cette arrivée, les organismes d'aide et associations communautaires ne paraissent jouer qu'un rôle extrêmement modeste : seuls 15 % des migrants en connaissent, 5 % seulement en ont reçu une aide.

O. La population réunionnaise est majoritairement ressentie comme peu accueillante

Pour 42 % des migrants, la population réunionnaise est jugée peu accueillante, et 15 % la ressentent comme hostile. Les autres la perçoivent comme plutôt accueillante (42 %). La confrontation à de l'hostilité, c'est-à-dire à un rejet à connotation raciste, est manifestement inégale selon les origines : les Malgaches sont peu nombreux à y être confrontés (7 % seulement ressentent de l'hostilité), les Mahorais nettement plus (21 %), les Comoriens se situant entre les deux (16 %).

En revanche, la confrontation à des manifestations agressives n'est pas rare (21 % des migrants l'évoquent). Elle prend surtout la forme d'insultes racistes et, secondairement, de menaces.

La stigmatisation ressentie par les migrants de l'océan Indien explique que ceux-ci soient nombreux à ne pas être satisfaits de leur vie à la Réunion. Ce sentiment est majoritaire (51 %) parmi ceux qui sont arrivés il y a moins de dix ans.

Parmi les points positifs de la vie à la Réunion, les migrants mettent en avant le système de soins (76 % d'entre eux) et la scolarisation des enfants (72 %), puis les ressources procurées par les aides sociales (41 %).

Parmi les aspects négatifs, vient en premier l'insatisfaction à l'égard du logement (cité par 47 % des migrants) ; puis, à parts quasi égales, le coût de la vie (39 % l'évoquent), le manque de travail (35 %) et le racisme (35 %).

Dans le détail, les Mahorais ressentent plus durement le fait d'être mal logés (60 %) et le racisme (44 %). Les Comoriens sont plus sensibles au coût de la vie (47 %) et à la coupure avec le lieu d'origine (42 %).

P. Les projets d'avenir, entre retour au pays et poursuite de la migration

Précarité qui dure et insatisfactions, nombreuses pourraient être des raisons suffisantes pour expliquer le relatif faible nombre des migrants qui déclarent que leur installation à la Réunion est définitive (22 % d'entre eux). D'autres raisons sont néanmoins possibles : ces migrations ne répondent pas nécessairement au schéma des départs sans retour vers un territoire économiquement plus favorable ; elles peuvent correspondre à des mobilités temporaires associées à certaines configurations des familles.

Alors que les Malgaches illustreraient plutôt le schéma classique (42 % voient leur

installation à la Réunion comme définitive), les Mahorais pourraient être dans une dynamique de migration très différente. Moins de 10 % des Mahorais s'estiment fixés définitivement à la Réunion, et ils aspirent massivement à retourner à Mayotte (plus de 80 % d'entre eux).

Les Comoriens seraient plus proches des Malgaches : si moins de 20 % se considèrent Réunionnais pour toujours, c'est qu'ils balancent entre retour au pays (60 % d'entre eux) et poursuite de leur migration, en particulier vers l'Hexagone (20 %). Parmi les Malgaches, plus d'un quart envisagent également de partir en France métropolitaine. Dans les deux communautés, 80 % des migrants déclarent avoir des proches en métropole.

Les projets de reprise de la migration doivent néanmoins être relativisés : pas plus de 7 % des personnes désireuses de quitter la Réunion sont capables d'en fixer l'échéance dans le temps.

Q. La contribution de l'enquête à la compréhension de la situation des migrants de l'océan Indien

Les informations collectées par l'enquête CREDOC-ODR rendent compte de la situation difficile vécue par la majorité des ménages originaires de Mayotte, des Comores et de Madagascar vivant à la Réunion. Si un quart des ménages interrogés vit dans des conditions de logement satisfaisante et accède à des emplois, les autres, soit les trois quarts, n'ont d'autres ressources que les aides sociales et sont confinés dans des formes d'habitat dégradées et précaires, aux mains de propriétaires privés exploitant la difficulté de ces ménages à bénéficier du logement social.

Leur mode de vie plus communautaire, comme leur façon d'encadrer les enfants,

enveniment parfois la cohabitation avec certaines familles créoles, en particulier dans l'habitat social.

Pourtant, ces migrants souvent perçus comme des «étrangers» indésirables, aspirent à se fondre dans la société réunionnaise : seule une minorité (19 %) souhaite vivre dans un environnement composé «surtout de personnes de leur communauté».

L'enquête montre que, pour engager cette intégration, les priorités sont de trois ordres : l'accès à un logement assurant des conditions de vie normales, l'acquisition de la maîtrise du français et l'insertion des jeunes dans des parcours de formation professionnelle.

Pour autant, on ne peut sous-estimer la difficulté de l'accompagnement social de ces familles : les acteurs qui ont mission de les aider n'ont généralement pas les moyens d'appréhender leur fonctionnement culturel, les enjeux de leur migration et les contraintes qu'elles subissent au sein de leur communauté. De ce point de vue, les résultats de l'enquête invite à distinguer les différentes origines. On doit se garder de ne voir dans ces migrants que des «Comoriens». Les Comoriens, très minoritaires, sont parmi les mieux intégrés. Les Mahorais présentent, en revanche, les situations de précarité les plus lourdes, en raison du grand nombre de femmes se retrouvant seules avec des enfants.

Les Malgaches, manifestement moins visibles alors qu'ils sont aussi nombreux que les Mahorais et Comoriens réunis, posent beaucoup plus rarement des problèmes d'intégration, et lorsque c'est le cas, ces problèmes sont de nature différente du fait d'une meilleure maîtrise du français et d'un niveau moyen de formation plus élevé.

